

## USAGE UNIQUE VERSUS REUTILISABLE : AU DELA DES APPARENCES, UNE MEME REALITE

Une étude réalisée à l'échelle européenne par le cabinet danois Ramboll (spécialiste des ACV), pour le compte de l'*European paper packaging Alliance* (EPPA), révèle que les emballages à usage unique en papier-carton utilisés dans les établissements de restauration rapide en Europe sont meilleurs pour l'environnement que la vaisselle réutilisable. L'étude remet en question la perception commune selon laquelle le réutilisable aurait moins d'impacts environnementaux que l'usage unique avec réutilisation de la matière.

De fait, ce travail est doublement instructif : d'une part en raison de l'ampleur des données sur lesquelles il s'appuie et des conclusions qu'il livre, mais aussi en termes de méthodologie. Pour la première fois, et dans une perspective d'économie circulaire on se livre à une comparaison complète entre deux systèmes, deux options : impacts environnementaux, consommations diverses, usages concrets et praticité sont passés en revue de façon détaillée et permettent de sortir de l'affrontement habituel et quelque peu dogmatique que se livrent tenants du jetable, donc de l'usage unique, et du réutilisable.

Si au final l'étude conduit à un net avantage environnemental en faveur des emballages papier-carton à usage unique, il ne faut pas oublier une chose : l'emballage papier-carton n'est pas réutilisable en tant qu'objet certes, mais la matière qui le compose, elle, le reste et l'est grâce au recyclage qui permet la réutilisation de la fibre de cellulose, pour fabriquer de nouveaux emballages ... à usage unique ou pas. Or, d'un strict point de vue d'économie circulaire, c'est la réutilisation répétée de la matière qui est en cause dans les deux dispositifs concurrents : plus la matière est réutilisée, plus son emploi est efficace, plus l'impact de sa production se réduit et plus la ressource naturelle est préservée et gérée durablement.

A suivre dans le prochain REVIPAC INFO.

## L'INDUSTRIE DE L'EMBALLAGE : MECONNUE, ET PEU RECONNUE

Emballages UVC, primaires, secondaires, tertiaires, l'industrie de l'Emballage est présente à tous les niveaux dans les échanges de marchandises et indispensable à ceux-ci. Même si l'emballage n'est que l'auxiliaire du produit qu'il accompagne, il est un auxiliaire incontournable au regard des nombreuses missions qu'il remplit pour son produit : protection, conservation, manutention, transport, information, communication... Pas d'emballage sans produit certes, mais très peu de produit sans emballage dans le cours de leur processus de fabrication, distribution et consommation : en ce sens et contrairement à un discours fréquent, il est inexact de dire que le vrac supprime l'Emballage.

D'après les dernières données compilées par l'INSEE pour le secteur (Insee Focus janvier 2021 n° 224), la France est le 3ème producteur européen d'emballages derrière l'Allemagne et l'Italie. L'industrie française rassemble 1460 unités de production réparties sur l'ensemble du territoire et emploie près de 80 000 personnes. Son chiffre d'affaire pour l'année 2019 est de 18,3 milliards d'euros, dont 30% pour les seuls emballages papiers cartons.

Au-delà de l'économie, rappelons le rôle essentiel, à la vie de la nation, reconnu à cette industrie pendant la pandémie et le confinement du printemps dernier. Malgré le contexte sanitaire elle s'est rapidement organisée pour continuer à fournir, sans interruption, les emballages indispensables aux secteurs de l'agro-alimentaire, de l'hygiène et de l'industrie pharmaceutique afin de répondre aux besoins fondamentaux de la population.

Son engagement dans l'économie circulaire enfin n'est plus à prouver. Championne du recyclage- même si les performances des filières emballage sont sensiblement différentes- elle permet à la France d'atteindre les objectifs européens en la matière. Sans sa présence et les engagements volontaires pris pour garantir la reprise et de recyclage final des déchets d'emballages ménagers, le dispositif agréé n'aurait jamais atteint ces résultats en se reposant uniquement sur les marchés pour trouver des débouchés.

Las, en dépit de son poids économique, de sa contribution citoyenne et environnementale, cette Industrie peine toujours à être reconnue. Dernière preuve en date dans le cadre de la réforme de la REP et de l'uniformisation des filières produits : elle ne dispose à ce jour d'aucune place dans les nouvelles instances représentatives prévues. Cela alors même que de nouvelles catégories d'emballages vont bientôt entrer dans le champ de la REP. Cela alors même que des décisions pouvant affecter son activité, affecter ses produits, leur compétitivité pourront être prises... sans qu'elle soit consultée. **Il est pour le moins paradoxal qu'une REP emballage ignore l'existence des fabricants d'emballages.**

Il devient urgent de reconnaître l'importance et la spécificité de cette industrie, de lui donner la place qui lui revient ou de lui en faire une. Ne pas intégrer l'industrie de l'emballage dans le nouveau cadre de la REP, au-delà du paradoxe, c'est ignorer son rôle central dans la conception des solutions d'emballages, donc celui qu'elle doit jouer dans l'éco-conception, et son rôle dans la recherche de solutions nouvelles et l'innovation. C'est assurément se priver d'un appui précieux dans une perspective d'économie circulaire et de gestion des ressources.

### PANDEMIE AN 1 : PREMIER BILAN

Depuis la sortie du premier confinement la situation se redresse progressivement pour les emballages du circuit ménager. A la différence du printemps – marqué par la fermeture de nombreux centres de tri et déchetteries - les mesures prises par le gouvernement à l'automne n'ont pas eu d'impact sur leur collecte et leur tri. La fin d'année a d'ailleurs été marquée par une demande dynamique et des prix en hausse illustrant la poursuite du rattrapage.

Pour l'industrie papetière française, dans son ensemble, la production de papiers et cartons s'inscrit en recul, (-6,2 %) pour 2020. Une baisse qui affecte particulièrement les produits graphiques.

(- 26,7%) tandis que la production d'emballages se maintient au niveau de l'an passé (-0,4%) et que celle des papiers d'hygiène progresse légèrement (+1,8%). La consommation de produits à recycler est donc logiquement en baisse (-5,3%) mais avec des disparités fortes selon les secteurs et de ce fait les produits à recycler.

Pour les collectivités territoriales, cette chute dans la production des produits graphiques ne sera pas sans impact sur leur niveau de collecte et de recyclage avec pour conséquence une réduction à venir du niveau global des soutiens des organismes agréés y compris aux emballages ménagers. En effet, l'application de la règle du plafond du flux fibreux, va artificiellement faire chuter le taux de recyclage des emballages ménagers, alors même que les quantités recyclées de ces derniers ont augmenté en 2020.

## Tonnages d’emballages ménagers papier-carton recyclés par la filière

Sur l’année 2020, les tonnages repris par REVIPAC sont en nette progression par rapport à 2019 tant pour les PCNC que les PCC. Cela est essentiellement dû au retour de nombreuses collectivités vers l’option Filière et des garanties qu’elle propose. Un mouvement d’ailleurs déjà amorcé en 2018 en raison des conditions de marché très difficiles et des difficultés d’écoulement constatées sur les marchés.

A périmètre de reprise équivalent et dans le cadre d’une année « hors normes » la légère hausse de 1,5 % pour les PCNC est remarquable si l’on prend en compte les perturbations occasionnées par la pandémie, notamment pendant le premier confinement, au cours duquel les activités de collecte et tri ont été très fortement impactées.

Tonnages KT	2019	2020	Evolution
Ensemble contrats Filière 2020			
PCNC	277,2	328,5	19%
PCC	21,3	23,4	10%
<b>Périmètre équivalent (1/1/2019)</b>			
PCNC	221,7	225	<b>1,5%</b>

## Prix de reprise des emballages ménagers papier-carton (option filière année 2020)

L’atonie des prix qui s’était installée depuis 2019 s’est poursuivie en début d’année 2020. En mars, l’arrêt brutal et total de l’activité entraînant un phénomène de raréfaction des produits à recycler sur les marchés a enclenché un fort mouvement de hausse sur avril, mai et juin qui s’est tassé à l’été avec la reprise progressive des échanges et la levée des restrictions sanitaires. Depuis la rentrée cependant, la demande est de nouveau soutenue. Les prix évoluent en conséquence avec une hausse continue depuis septembre, renforcée par l’ouverture de nouvelles capacités en Europe et en Turquie ; également par une importante demande chinoise en caisses carton ondulé de récupération liée à la forte reprise de l’industrie sur place.

Période	5.02A (€/tonne)	1.05A (€/tonne)	5.03A (€/tonne)
Janvier 2020	0,00 €	19,28 €	10,00 €
Février 2020	0,00 €	19,48 €	10,00 €
Mars 2020	0,00 €	19,18 €	10,00 €
Avril 2020	36,47 €	58,88 €	10,00 €
Mai 2020	79,12 €	99,18 €	10,00 €
Juin 2020	59,01 €	77,78 €	10,00 €
Juillet 2020	18,35 €	42,42 €	10,00 €
Août 2020	18,96 €	44,13 €	10,00 €
Septembre 2020	50,16 €	70,65 €	10,00 €
Octobre 2020	48,75 €	71,50 €	10,00 €
Novembre 2020	63,01 €	81,41 €	10,00 €
Décembre 2020	76,51 €	91,56 €	10,00 €